

AVIS D'IMPÔT 2025

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes -
TAXE ADDITIONNELLE A LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - TAXE POUR
FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE
RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

CAMPOS ERIC
165 RTE DE LA GRAILLE
LA GRAILLE
46230 CIEURAC

Vos références

Numéro fiscal : 528110034 00022
Référence de l'avis : 25 46 0041286 55
Numéro de contrat de prélèvement à l'échéance :
P0 46 0009847 88
Référence Unique de Mandat (RUM) :
FR46ZZZ005002P046000984788
Identification de l'entreprise redevable : (33)
N° SIRET : 528110034 00022
CAMPOS ERIC PHILIPPE

Département : 46
LOT
Commune : 070
CIEURAC
Lieu d'imposition : B143
CIEURAC

Numéro de rôle : 092
Numéro d'obligation : CFE2
Établi à la date du : 08/10/2025
Date de mise en recouvrement : 31/10/2025

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 1 140,00 €
MONTANT A PAYER 1 140,00 €
Au plus tard le **15/12/2025**

Vous avez choisi le **PRÉLÈVEMENT À L'ÉCHÉANCE**. Le montant à payer sera prélevé le 29/12/2025 sur le compte bancaire FR76 1780 7008 327X XXXX XXX1 641. En cas de difficultés, contactez-nous avant le 01/12/2025 sur impots.gouv.fr ou par téléphone au 0 809 401 401*.